

# **Réunion du Quartier N° 3 (Belvédère, Pharmacie, Pigeonnier) du** **04/10/2023**

## **Compte Rendu**

19 participants

Le Major Pradel de la Gendarmerie de Servian était présent à notre réunion.

### **Point sur la dernière réunion du 02/11/2022**

M. Le Maire commente les divers points soulevés et apporte leurs suivis.

#### **La parole est donnée aux riverains :**

Il est soulevé le problème de la survie de nos commerces abeilhanais. Comme l'explique l'équipe municipale, nous faisons déjà beaucoup pour eux mais malheureusement, c'est l'affaire de tous. Si personne ne fréquente nos commerces ils seront fatalement en difficulté. Après discussion, Hélène propose l'idée de sensibiliser les gens par un message. M. le Maire fera un communiqué dans ce sens sur le prochain bulletin.

M. Feuilladiou fait remarquer à nouveau que la plaque du pluvial est plus haute que la voie devant chez lui. Cela va être vérifié.

Il est fait remarquer que l'impasse César Franck est oubliée dans le nettoyage. Cela va être vérifié et amélioré.

Il est demandé si l'extinction nocturne n'augmentait pas la délinquance. Non. De plus, avec la bonne entente avec la Gendarmerie de Servian, il y en a de moins en moins sur Abeilhan. Croisons les doigts.

Il est demandé des nouvelles sur le futur château d'eau. Une réunion de travail va bientôt avoir lieu pour caller le début des travaux qui pourrait bien démarrer début 2024.

Des informations sont demandées sur le futur pôle de santé. Ce dernier est inscrit dans notre PLU qui ne devrait pas tarder à être fini. A partir de là, les choses s'accéléreront.

On nous fait remarquer que le pluvial du moulin à vent au dessus de la pharmacie est mal odorant. Comme chaque année à la fin des vendanges, le nettoyage des machines à vendanger produit ces désagréments mais très ponctuellement et surtout sans risque.

Certains sont inquiets des nuisances causées sur « l'après » Fête locale et Féria occasionnées par des fêtards qui restent prêts de leur voiture et continuent la fête. Une idée, pas forcément mauvaise, mérite d'être étudiée. Elle consisterait à positionner les forains sur le nouveau

parking proche des habitations pour délester le parking sous la salle omnisports où, même si les fêtards restaient après la fête, ils dérangerait moins les riverains.

Les problèmes de raccordement fibre sont encore évoqués. On ne reviendra pas sur le sujet.

On nous fait remarquer que le parking du pigeonnier est mal nettoyé. M. Le maire rappelle qu'une nouvelle équipe de deux personnes sillonne le village pour le nettoyage et uniquement cela. Il se peut qu'ils ne puissent nettoyer correctement ici ou là du fait de voitures toujours stationnées lors du passage mais cela va être vérifié.

### **Informations Municipales.**

#### **Extinction Eclairage Public :**

M. le Maire précise que cette mesure inévitable devrait faire économiser plus de 20.000€ par an. A ce titre il indique les diverses consommations du 1<sup>er</sup> tr 2023.

Gaz : Conso 1<sup>er</sup> tr 2022      60981 KW/h    pour    3337 €

Conso 1<sup>er</sup> tr 2023      60409 KW/h (-14%)    pour    13341€ (+300%)

Elec : Conso 1<sup>er</sup> tr 2022      53379 Kw/h    pour    9648 €

Conso 1<sup>er</sup> tr 2023      24950 KW/h (-64%)    pour    13736€ (+43%)

#### **COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :**

M. Le Maire informe que, grâce au travail de l'équipe municipale, les comptes administratifs ont fait encore ressortir plus de 200.000€ d'excédent pour l'année 2022 et toujours sans augmentation des taxes locales. De plus cette année a été particulièrement remarquable car elle a vu plus de 690.000€ investis dans le village

#### **SICTOM :**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les nouvelles augmentations et les accès contrôlés des déchèteries :

La cours des comptes nous a demandé d'uniformiser les taux de la TOM sur le territoire du SICTOM. En effet, il intervient sur trois AGGLO qui appliquent chacune des taux différents. Légalement c'est interdit, une régie doit avoir un taux identique sur son territoire pour une question d'équité entre les contribuables. L'AGGLO d'Agde est à 15,50% environ, l'AGGLO de Béziers et la CCAM sont environ à 14,08%. Nous avons pourtant demandé au SICTOM de baisser l'AGGLO d'Agde plutôt que d'augmenter les autres. Le problème est que ces derniers représentent 80% des recettes du SICTOM. Baisser son taux serait un trop gros manque à gagner qu'il faudrait combler d'une manière ou d'une autre. A la CCAM nous avons donc voté l'augmentation mais sur 3 ans.

En ce qui concerne le contrôle d'accès aux déchèteries, M. le Maire rappelle que le SICTOM a vocation de récupérer avant tout les OM des habitants privés et non des entreprises. Elle le faisait bien volontiers jusqu'à présent moyennant une taxe additionnelle dans la mesure où la plupart des entreprises ne payent pas de TOM. Cette TA était facturée sur le bon vouloir des entreprises à se faire connaître des services du SICTOM. Bien entendu ils n'étaient pas nombreux d'où la mise en place de ce contrôle d'accès.

### **Nouveau au service des Abeilhanais :**

Trois Food truck sont désormais installés devant la Mairie.

Le Mardi O'Brzeiro spécialité portugaise et rôtisserie.

Le Mercredi Les Pâtes de Pat spécialiste des pâtes fraîches maison et ses sauces.

Le Samedi Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois.

Bientôt ce sera le tour d'un « Burger » de s'installer aussi au même endroit. Le but est de proposer aux abeilhanais un large de choix de restauration à emporter.

### **Projets à venir :**

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur l'avancement du château d'eau. Tout est en bonne voie. Une réunion technique va bientôt être appelée pour le démarrage des travaux début 2024.
- Du coup nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.
- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à un nouveau service de communication aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c'est l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d'alerte que vous trouverez sur le site internet.
- M. le Maire informe l'assemblée que le PLU a été adopté par le CM. Qu'il ne manque maintenant que la validation de la CCAM qui a la compétence. S'ensuivra l'envoi aux PPA qui doivent donner leur avis dans les trois mois. Ce sera le tour de l'enquête publique qui durera 1 mois avant validation définitive de notre PLU.
- M. le Maire rappelle que les jardins partagés derrière la cave coopérative sont prêts. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

**Dates à retenir :**

Vendredi 6/10, 15/10, 20/10 et 28/10 retransmission des matchs de la coupe du monde de rugby

Samedi 14/10 La Féria des vendanges du club taurin au stade

Samedi 14/10 Toute la journée Octobre Rose du Foyer rural

Du 3 au 5 Novembre Exposition d'Abeilh'en arts

Les conversations se sont prolongées autour d'un convivial pot dînatoire.